

Technicien(ne) du génie écologique

Formation continue

- La formation vise l'obtention de compétences en lien avec le métier de Technicien du génie écologique
- > La formation est un complément spécifique en restauration écologique

Métiers visés

Technicien(-ne) du génie écologique, technicien(-ne) rivière, chef(-fe) de chantier, chef(-fe) d'équipe,...

Contenu de la formation

- **⊘** Compétences travaux : dimensionnement, chiffrage, sécurité, conduite d'engins, abattage/débroussaillage, exécution de travaux...

Moyens et modalités pédagogiques

⊗ Moyens pédagogiques

- · Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Atelier et matériels de chantier
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent pour chaque apprenant, formateurs techniques professionnels, assistant de formation et accompagnatrice insertion professionnelle
- Réalisation de diagnostics écologiques en situation professionnelle



⊘ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- · Alternance théorie/pratique
- · Intervenants professionnels
- · Echanges de pratiques
- · Retour d'expériences
- · Stages en entreprise

Dates : Du 16/09/24 au

Durée: 1367 h dont 814 h er centre et 553 h en entreprise

Bilan intermédiaire : A définir

Bilan final : A définir

Financement:
La formation est
financée par la région
des Pays de la Loire
(voir conditions
auprès du CFPPA).
8 à 12 stagiaires

Autres possiblités de financement : contrat de professionalisation.

<u>:</u>

cultive

SB

La réussite











Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

26/03/24 28/05/24	16/04/24 25/06/24
de 13h30 à 16h au CFPPA Le Fresne à Angers ou sur RDV	

Inscription obligatoire auprès du CFPPA.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet (présentation du site et formation avec financements, test écrit et entretien oral)

En cas d'admission, l'inscription n'est définitive qu'après la validation des modalités de financement et dans la limite des places disponibles.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par la mise en situation professionnelle d'évaluation (SPE) permettant de valider les blocs de compétences du référentiel, à l'appui de supports écrits et/ou de présentations orales.

Coordinateur: Olivier ZIBERLIN - T. +33 (0)2 41 68 60 03 olivier ziberlin@educagri.fr

Assistante formation : Myriam TESSIER - 1. +33 (0)2 41 68 60 03 myriam.tessier@educagri.fr



Public concerné - Pré-requis

- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle en lien avec la gestion des espaces naturels: justifier d'un diplôme de niveau IV minimum ou d'une expérience professionnelle de 12 mois
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Avoir validé son dossier d'inscription et de financement de la formation
- Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de l'ingénierie écologique ou le génie écologique
- Satisfaire aux tests de positionnement (expression écrite et biologie-écologie) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

lefresne-angers-segre.fr







Formation co-financée par l'État dans le cadre du PACTE



Ce projet est co-financé par le fond social européen plus (FSE+)

CFPPA Angers Le Fresne BP 43627 49036 Angers cedex 1 T. +33 (0)2 41 68 60 03 cfppa.angers@educagri.fr